

Traversée du village
Saint-Gervais sur Mare (34)

- Maîtrise d'ouvrage
Commune
- Maîtrise d'œuvre
V. Chapal & Avril en Mai (Montpellier)
- Réalisation 2013



REQUALIFICATION D'UNE TRAVERSÉE DE VILLAGE, D'UNE PLACE ET D'UN QUAI ATTENANT

Saint-Gervais-sur-Mare présente une morphologie de «village-rue» induite par son site dans la vallée parcourue par la rivière, le Casselouvres. Une longue rue, définie par des hautes maisons aux façades jointives, constitue l'artère principale du village. Sur environ 1km, la traversée et la place du quai orchestrent la totalité des fonctions et des équipements publics du bourg. Délabrées et encombrées par un stationnement anarchique, la municipalité a entrepris leur requalification, dans le but d'en améliorer le fonctionnement et en revaloriser l'image.

Accompagnée par le CAUE qui a établi un diagnostic partagé avec l'Agence départementale, et rédigé un préprogramme, elle a confié une mission de maîtrise d'œuvre à un duo, architecte du patrimoine et paysagiste conceptrice, sur la base d'un appel à candidatures ouvert.

Les nombreuses contraintes -circulation, stationnements, sécurité des piétons et accessibilité- ont conduit les concepteurs à des solutions mixtes et à qualifier le parcours suivant des séquences, des arrêts, des interstices, des perspectives... La réalisation s'est déroulée sur dix ans selon trois phases de travaux. La circulation automobile a été apaisée, un stationnement limité permet d'accéder aux commerces. Des massifs végétaux et des pavés de pierre délimitent les espaces de priorité piétonne (bords de bâti et passages traversants).

Quant à la place du Quai, unique place du bourg, ses limites ont été remodelées et un large trottoir a été créé en encorbellement sur la rivière, un escalier conduit à un espace vouté au niveau inférieur où sont logés les sanitaires publics. La place accueille les manifestations communales ainsi que le stationnement supprimé le long de la traversée.



Une zone 30 et un sens unique ont été instaurés dans la Grand rue tout en ménageant du stationnement.



La place du Quai retrouve sa fonction de lieu de rassemblement, dans la perspective du pont du Casselouvres.

© Crédits photos CAUE 34

• Architecte du patrimoine : Vincent Chapal • Paysagiste concepteur: Avril en Mai, Cecil Mermier • Superficie : 10 750 m² • Coût : 1,83M €HT